



CHANGEONS



LE SYSTÈME

PAS LE CLIMAT

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT, ENGAGEMENTS DU CANADA ET JUSTICE CLIMATIQUE

Aperçu

Il est urgent que les pays adoptent des mesures pour lutter contre les changements climatiques. Cet impératif s'applique notamment aux pays les mieux nantis qui sont les principaux responsables des changements climatiques, comme le Canada. Ce dernier joue le bon élève en donnant l'impression, du moins sur papier, de faire le nécessaire. Cependant, il lui reste d'importants progrès à faire s'il veut respecter ses cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, limiter le réchauffement planétaire sous le seuil des 2 °C, et assurer sa juste contribution dans le cadre du financement international des mesures de lutte contre les changements climatiques. Alors que la 25^e Conférence des Parties approche à grands pas, le Canada doit faire montre d'un plus grand leadership climatique.

LE CANADA, GRAND ÉMETTEUR DE GES

Connu pour ses grands espaces, sa population relativement faible, son niveau de vie élevé, mais aussi pour ses sables bitumineux, ses multiples projets d'oléoducs et ses importantes ventes de produits pétroliers à l'étranger¹, le Canada compte parmi les dix pays ayant émis le plus de gaz à effet de serre (GES) au cours du dernier siècle². La forte empreinte carbone de ses habitant-e-s place d'ailleurs ce pays au deuxième rang mondial³. Force est donc d'admettre que le Canada joue un grand rôle dans la création, le maintien et l'aggravation des changements climatiques.

Aux yeux de la justice climatique, qui exige que chaque pays apporte sa juste contribution à la lutte contre les changements climatiques, cela implique deux choses. Premièrement, le Canada doit réduire ses propres émissions de GES afin de contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Deuxièmement, à titre de pays riche comptant parmi les principaux contributeurs aux émissions mondiales de GES, le Canada a le devoir moral de soutenir financièrement les pays les plus pauvres dans leurs efforts pour atténuer les changements climatiques et s'adapter à leurs conséquences.

Le Canada compte parmi les dix pays ayant émis le plus de gaz à effet de serre (GES) au cours du dernier siècle. La forte empreinte carbone de ses habitant-e-s place d'ailleurs ce pays au deuxième rang mondial.

CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT!

À titre de citoyenne et de citoyen, vous pouvez agir en appuyant la cause de la justice climatique. Dans le cadre de la campagne *Changeons le système, pas le climat!*, l'AQOCI invite la population québécoise à signer une pétition demandant au gouvernement canadien d'apporter sa juste contribution à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Dans cette pétition, plusieurs mesures proposées au gouvernement canadien visent à renforcer la justice climatique. Par votre geste, vous contribuerez à assurer équité et solidarité entre les pays, les populations et les groupes sociaux qui sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et à leurs conséquences.

Visitez régulièrement le site web de l'AQOCI pour trouver des informations mises à jour et connaître les prochains événements qui touchent la justice climatique. Profitez-en également pour vous abonner à notre infolettre. Changeons le système, pas le climat!

1 The Observatory of Economic Complexity. *Canada. Export*. En 2017, les produits pétroliers représentaient plus de 21 % de toutes les exportations du Canada.

2 Réseau action climat Canada. 2019. *S'engager pleinement dans le plan d'action climatique du Canada*.

3 Richter, F. 2018. *The global disparity in carbon footprints*. Statista. En 2016, les émissions de GES du Canada ont atteint 14,91 tonnes d'équivalents CO2 par habitant. Aux fins de comparaison, cette même année, la moyenne mondiale était de 4,35 tonnes d'équivalents CO2 par habitant.

4 Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). 2019. *Qu'est-ce que l'Accord de Paris?*

5 Environnement et Changement climatique Canada. 2019. *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement. Progrès vers la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Canada*. Gouvernement du Canada : Ottawa. En termes chiffrés, et sachant que le Canada a émis 732 mégatonnes d'équivalents CO2 en 2005, cela signifie que ses émissions doivent plafonner à 513 mégatonnes d'équivalents CO2 d'ici 2030.

6 *Ibid.*

7 Environnement et Changement climatique Canada. 2016. *Deuxième rapport biennal du Canada sur les changements climatiques*. Gouvernement du Canada : Ottawa.

8 Gouvernement du Canada. 2018. *Financement international de la lutte contre les changements climatiques*.

9 Réseau action climat Canada. 2019. *S'engager pleinement dans le plan d'action climatique du Canada*.

10 Climate Action Tracker. 2019. *Canada. Country summary*.

11 *Ibid.* Bien que le Canada se soit retiré du Protocole de Kyoto, ce dernier utilise le niveau d'émissions de GES de 1990 en guise de référence pour mesurer les efforts de réduction des émissions de GES.

12 Tomlinson, B. 2018. *The reality of Canada's international climate finance, 2018*. AidWatch Canada : Black Rock (N.-É.).

13 *Ibid.*

14 Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques. 2019. *La Conférence sur les changements climatiques de Santiago - Décembre 2019*.

ENGAGEMENTS ET CIBLES DU CANADA EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS DE GES

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre 2016, la règle du jeu est la suivante : la communauté internationale doit faire en sorte que l'augmentation de la température moyenne mondiale n'excède pas 2 °C; elle est même encouragée à limiter cette augmentation à 1,5 °C⁴. Le Canada, qui a ratifié l'Accord de Paris le 5 octobre 2016, faisait partie d'un groupe d'États qui réclamait ce seuil de 1,5 °C. L'Accord de Paris est historique, car c'est la première fois qu'un texte sur les enjeux climatiques mondiaux est approuvé par l'ensemble de la communauté internationale.

Afin de lutter contre les changements climatiques, l'Accord de Paris mise sur des « contributions déterminées au niveau national » (CDN), soit des cibles de réduction d'émissions de GES établies unilatéralement par les pays signataires. Dépourvues de contraintes légales, les CDN ne sont en pratique que des engagements volontaires, des promesses. Dans le cadre de sa CDN, le Canada entend réduire ses émissions de GES de 30 % par rapport au niveau d'émissions de 2005 d'ici 2030⁵.

Pour atteindre cet objectif, le Canada sollicite l'ensemble de son économie par diverses mesures, ce qui ne va pas sans faire de vagues dans certaines provinces : remplacement graduel des centrales au charbon, tarification du carbone, améliorations écoénergétiques, transport en commun, subventions à l'achat de véhicules électriques, etc. Il compte également mettre à profit la capacité de certains écosystèmes (ex. : forêts) ou types d'aménagement des terres à extraire du gaz carbonique de l'atmosphère⁶. Le Canada a enfin l'intention d'utiliser des crédits

carbone internationaux afin d'atteindre les objectifs de sa CDN⁷. Cela signifie que certaines réductions d'émissions de GES se feront à l'extérieur de son territoire.

Sur le plan du financement international, l'Accord de Copenhague (2009), qui précède celui de Paris, stipule que les pays riches doivent verser 100 milliards de dollars par année à partir de 2020 afin de soutenir la lutte contre les changements climatiques dans les pays du Sud. L'Accord de Paris réitère cette obligation et la prolonge jusqu'en 2025. En 2015, le Canada s'est engagé à verser 2,65 milliards de dollars à ce fonds d'ici 2020-2021. Ce montant est divisé en cinq versements annuels inégaux, le dernier (2020) devant atteindre 800 millions de dollars⁸. Cela dit, le Canada ne s'est toujours pas engagé à participer à l'effort de financement international jusqu'en 2025⁹.



BON ÉLÈVE SUR LE PAPIER... CANCRE SUR LE TERRAIN

Selon une analyse des efforts investis par les pays pour réduire leurs émissions de GES, la CDN du Canada est « insuffisante »¹⁰. La cible que le Canada s'est fixée n'est pas compatible avec le seuil de réchauffement de 2 °C, et encore moins celui de 1,5 °C encouragé par l'Accord de Paris. En fait, si tous les pays adoptaient une cible semblable à celle du Canada, l'augmentation de la température moyenne mondiale dépasserait les 2 °C, voire les 3 °C, ce qui serait catastrophique. En tenant compte des politiques mises en œuvre en date de septembre 2018, il est prévu que les émissions de GES du Canada en 2020 dépasseront de 17-21 % le niveau d'émissions de 1990; en 2030, il est prévu que les émissions du Canada dépasseront de 5-27 % le niveau d'émissions de 1990¹¹.

Par ailleurs, s'il est vrai que le gouvernement Trudeau fait meilleure figure que son prédécesseur sur le plan du financement international de la lutte contre les changements climatiques, un rapport révèle que sa cotisation est nettement insuffisante¹² – c'est d'ailleurs le cas de plusieurs autres pays. Afin d'apporter sa juste contribution, le Canada devrait mobiliser 3,9 % des 100 milliards de dollars promis chaque année par la communauté internationale pour aider les pays du Sud à financer des mesures leur permettant d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter. Le versement de 800 millions de dollars prévu par le gouvernement du Canada pour 2020 est donc bien inférieur à ce que devrait être sa juste contribution¹³. Qui plus est, son apport le place en

16^e position parmi 23 pays donateurs membres de l'OCDE. Il va sans dire que le gouvernement du Canada doit redoubler d'efforts s'il veut réellement respecter ses engagements et obligations.

La 25^e Conférence des Parties aura lieu au Chili en décembre 2019¹⁴. S'il tient à faire bonne figure devant ses homologues, à apporter sa juste contribution à la lutte contre les changements climatiques, et à honorer son plaidoyer pour le seuil de 1,5 °C, le Canada doit démontrer plus d'ambition dans ses cibles de réduction. Il doit également se montrer plus généreux dans sa cotisation au financement international destiné aux pays du Sud. De plus, il a avantage à cesser de soutenir l'industrie pétrolière d'une main pendant qu'il caresse la cause climatique de l'autre. En fait, la seule chose que le Canada devrait faire pour cette industrie, c'est d'assurer à ses travailleuses et travailleurs une juste transition vers un monde sans pétrole.

En fait, si tous les pays adoptaient une cible semblable à celle du Canada, l'augmentation de la température moyenne mondiale dépasserait les 2 °C, voire les 3 °C, ce qui serait catastrophique.

© août 2019

Rédaction et recherche : Nicolas Soumis
Graphisme : RouleauPaquin.com

QOOCI
Association québécoise
des organismes de
coopération internationale



#JQSI2019

JQSI.QC.CA

Les JQSI sont appuyées financièrement par le Gouvernement du Québec